

Paris. 18. Jan. 64.

Copie

X. 273.

Monsieur; J'ay veu hier au ~~soir~~ soir On. de Lionne,
lequel, au lieu de me faire avoir la dern. resolution
de s. m. me dit, qu'elle demandoit huit jours de temps,
pour se résoudre sur ma dernière proposition. J'ay
esté obligé d'y consentir; mais je diray demain au Roy
que les huit jours n'ont pas passé, sans qu'on me fasse
recevoir aucune réponse, que je partiray infalliblement
deux jours après. Voilà ce que vous peut mander
Mons. de Lionne.

Le Baron de Mumenthal

X. 177

17. Jan. 1687

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Monsieur, J'ay receu de vous un ~~bon~~ *[illegible]* de faire
 sçavoir au lieu de son faire sçavoir de *[illegible]*
 de *[illegible]* au lieu de *[illegible]* dans *[illegible]*
 pour *[illegible]* que *[illegible]* *[illegible]*
 de *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
 pour *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
 pour *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
 pour *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
 pour *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
 pour *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*

Le Baron de Munnickhof

[Faint stamp or signature]